



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'OISE

Beauvais, le 26 JUIL. 2013

Sous-préfecture de Compiègne

Affaire suivie par M. Hubert Vernet
Sous-préfet référent
Tél. : 03 44 06 12 34
Fax : 03 44 40 09 15
Courriel : hubert.vernet@oise.gouv.fr

Comité départemental du Centenaire de la Première Guerre mondiale

Réunion du 24 mai 2013 à 14h30 en préfecture

Compte-rendu

Pièces jointes : Grilles d'examen des projets présentés au comité et tableau récapitulatif des dossiers adressés à la Mission du Centenaire au 1^{er} juin 2013.

Le Comité départemental du Centenaire de la Première Guerre mondiale s'est réuni le 24 mai 2013 à 14h30 en préfecture.

Participaient à la réunion :

Collège n° 1 : services déconcentrés de l'Etat, madame et messieurs :

VERNET Hubert	Sous-préfet de Compiègne, sous-préfet référent,
GUYOMARCH Nicolas	Secrétaire général à la sous-préfecture de Senlis,
PICKAERT Alain	Représentant la directrice académique des services de l'Education Nationale (DSDEN),
MARTINET Alexandre	Directeur départemental de la Cohésion Sociale,
STECYNA Jean-François	Délégué Militaire Départemental adjoint (DMD),
NOWICKI Frédéric	Direction régionale des affaires culturelles de Picardie (DRAC),
ROMET Clotilde	Directrice par intérim des Archives départementales (ADO),
DUMONT Philippe	Directeur du service départemental de l'Oise de l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (SD ONAC-VG), secrétaire du comité.

Collège n° 2 : Elus et collectivités territoriales, messieurs :

DOUET Jean-Paul	Vice-président du Conseil général de l'Oise,
BOQUET Jacques-André	Maire de TRACY-le-MONT et représentant de la Communauté de communes du canton d'Attichy, accompagné de PERRIER Hélène, coordinatrice du « Musée territoire »
DUPUY de MERY Joël	Représentant l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC), accompagné de LAMBERT Isabelle, directrice des affaires culturelles.
JULLIEN Jean-Marie	Maire-adjoint de Beauvais, accompagné de PERROY Aymeric, responsable des affaires culturelles.
BELLANGER Emmanuel	DGA de Clermont,
PATRON Jean-Claude	Vice-président de la Communauté de communes des Deux Vallées,

Collège n° 3 : Associations patriotiques et de mémoire, messieurs :

GENARD Léon	Comité de l'Oise des Combattants Volontaires,
LAUZIER André	Président du Groupement 245 de l'Oise de la fédération nationale André Maginot,

Collège n° 4 : Personnalités qualifiées et experts, messieurs :

BERNET Jacques	Président de la société d'histoire moderne et contemporaine de Compiègne ;
----------------	--

BONNARD Jean-Yves Directeur du centre départemental de documentation pédagogique de l'Oise (CDDP),
 de PERCIN Pierre Président du Mémorial de la Clairière de l'Armistice,
 LADEN Eric Coordinateur à la Mission mémoire du Nord Pas-de Calais – Picardie,
 ROLLAND Denis Représentant la Fondation du Patrimoine.

Participait également à la réunion :

Monsieur LOLIVIER Cyril, représentant la société Gaumont Pathé Archives.

Etaient excusés, madame et messieurs :

AUDUIN-ROUZEAU Stéphane Président du Centre international de recherche de l'Historial de la Grande Guerre,
 BEAUMONT-SENN Gérard Président de la Fédération de l'Oise de l'Union Nationale des Combattants,
 BECHET Claude Représentant l'Union des Mutilés, Réformés, Anciens Combattants de l'Oise.
 BOULIE Daniel Président de l'Union des Sections des Médailleurs Militaires de l'Oise
 COUSINARD Patrick Sous-préfet de Clermont
 EGOT Joël Président de la Section de l'Oise de la Société d'Entraide de la Légion d'Honneur,
 FRANCOIS Hervé Directeur de l'Historial de Péronne,
 GAGNIARD Jacques Président de l'Union Départementale des Associations de Combattants et Victimes de Guerre,
 GAUDUIN Claude Délégué Général Départemental du Souvenir Français,
 HARDIER Thierry Docteur en histoire,
 Le Maire de Chantilly.
 Le Maire de Senlis.
 Le Président de la Communauté de communes du Pays Noyonnais
 Le Président de la Communauté de communes du Pays des Sources,
 NIVET Philippe Professeur à la Faculté d'histoire et géographie - Université Jules VERNE,
 OFFENSTADT Nicolas Maître de conférences en histoire,
 PAMART Jean-Luc Président de Soissonnais 14-18,
 ROSENZWEIG Françoise Représentant l'Association des Professeurs d'histoire géographie,
 RECIO Rémi Directeur du Cabinet du Préfet.
 SABOURAUD Pierre Président d'Oise Tourisme,

1. **Introduction.**

Le Préfet souhaite la bienvenue aux participants et souligne l'importance de cette troisième réunion, dont l'objet est de présenter et de soumettre à la validation du comité les projets proposés à la labellisation par un comité restreint d'experts présidé par le sous-préfet référent. Il souligne la diversité et la qualité des nombreux projets signalés à l'attention du comité.

Le Préfet note que la majorité des projets émane des collectivités territoriales. Il souligne que le Conseil Général accordera son propre label à des initiatives locales ou associatives de commémoration du centenaire. Il indique que les projets labellisés à la fois par la Mission nationale et le Conseil Général seront éligibles aux financements des deux entités, et qu'un projet non retenu au plan national pourra néanmoins concourir au plan départemental.

Puis le Préfet évoque le rôle des comités académiques du Centenaire, dont le référent pour la Picardie est M. Emmanuel VEZIAT, relayé pour l'Oise par M. Alain PICKAERT.

Enfin, le Préfet explicite la méthodologie adoptée pour la présentation des dossiers au comité départemental. Il explique que ceux-ci sont scindés en quatre paquets : un premier, composé des projets ayant reçu un avis favorable unanime du comité d'experts, qui sera proposé dans sa globalité au comité départemental ; le deuxième constitué de projets qui ont également recueilli un avis favorable unanime, mais dont les dossiers

sont incomplets, et qui seront donc transmis à la Mission dès leur complétude constatée. Le troisième lot rassemble des projets que le comité d'experts propose de ne pas transmettre à la Mission, soit parce qu'ils ont reçu un avis défavorable unanime du comité d'experts, soit parce qu'ils relèvent de l'analyse du comité pédagogique académique, soit parce qu'ils ne seront pas réalisés en 2014. Le dernier paquet est constitué des dossiers pour lesquels l'avis du comité restreint est partagé ; ces dossiers seront donc présentés dans le détail au comité départemental en vue de recueillir son avis.

Son propos introductif achevé, le Préfet passe la parole à monsieur Cyril Lolivier pour une présentation des fonds d'archives photographiques et cinématographiques de la société Gaumont-Pathé Archives.

2. Présentation des archives détenues par Gaumont-Pathé Archives.

Gaumont Pathé Archives restaure et exploite les archives d'actualités cinématographiques de la Cinémathèque Gaumont et de Pathé Archives. Son corpus « Première Guerre mondiale » comprend entre 3.000 et 3.500 documents couvrant la période 1912 (première guerre des Balkans) à 1921. S'agissant des inaugurations de monuments aux Morts, la période va au-delà de 1921.

Puis monsieur Lolivier projette une compilation d'archives concernant exclusivement l'Oise, et en particulier Senlis et Noyon. Cette présentation suscite l'intérêt des participants. A la question du Préfet sur le coût de location de ces films, monsieur Lolivier précise que la minute est normalement facturée 350 € mais que ce coût pourrait être revu à la baisse, la société étant en négociation avec la Mission du Centenaire.

Monsieur Rolland s'interroge sur la nature de la cession des images (simple droit d'exploitation pour un usage déterminé ou propriété entière des images).

Le Préfet rappelle que monsieur Lolivier intervient dans un cadre informatif et non commercial. Il renvoie les éventuels intéressés à une négociation bilatérale. Il demande si le film projeté lors de la réunion peut être visionné sur le site de la Préfecture, ce que M. Lolivier accepte (ce film, ainsi que le listing des archives relatives à l'Oise peut être consulté dans l'espace « Centenaire de la Première Guerre mondiale », www.oise.gouv.fr).

3. Etude des projets présentés à l'avis du comité départemental.

Le Préfet rappelle que les projets collectés par le Comité ont été analysés par un comité restreint d'experts, composé de messieurs Bonnard, Dumont, Hardier, Ricard et Rolland et présidé par H. Vernet, sous-préfet référent.

M. Vernet souligne que les documents fournis représentent une masse considérable et que les dossiers complets peuvent, sous réserve de l'avis favorable du comité, être adressés dès la fin du mois de mai à la Mission. Les dossiers incomplets seront soumis à la Mission au titre d'une seconde vague envisagée après l'été, ce qui ne doit pas empêcher le comité départemental de se prononcer dès à présent sur leur éligibilité à la labellisation.

M. Dumont explique que le comité d'experts a utilisé une grille multicritères pour étudier les projets : créativité, caractère innovant, rigueur historique et scientifique, conformité à l'esprit de la commémoration du centenaire, valorisation du patrimoine (immobilier, mobilier, immatériel), appréciation du caractère pédagogique ou touristique, mise en valeur des partenariats.

Projets ayant reçu un avis favorable unanime du comité d'experts.

24 projets, dont certains ont déjà été présentés lors de la précédente réunion du Comité départemental, ont reçu un avis favorable unanime du comité d'experts. Le Préfet propose une validation globale de ces projets. S'agissant du « Musée territoire », M. Dumont indique que la Mission ne labellise pas les structures ; en conséquence, chaque projet proposé par les communes au titre du « Musée territoire » a été examiné spécifiquement.

Les membres du comité départemental donnent à l'unanimité un avis favorable à la transmission des 24 dossiers à la Mission du Centenaire (l'état des projets adressés à la Mission peut être consulté dans l'espace « Centenaire de la Première Guerre mondiale », www.oise.gouv.fr).

Projets ayant reçu un avis favorable unanime du comité d'experts, mais dont les dossiers sont incomplets.

Monsieur Dumont explique que des collectivités locales ont adressé des dossiers incomplets ou de simples lettres d'intention. Au regard de leur intérêt, ces projets ont néanmoins reçu un avis favorable de principe du comité d'experts unanime.

M. Douet, soulignant le souhait de la communauté de communes du pays de Valois de commémorer l'épisode des taxis de la Marne, demande sous quel délai le dossier devra être complet pour être adressé à la mission au titre de la 1^{ère} vague ? M. Dumont lui répond que la date limite est fixée au 1^{er} juin, mais que le dossier sera proposé, sans nouvel examen du comité départemental, au titre de la 2^{ème} vague.

A la question de M. Dupuis de Méry sur l'échéance de la 2^{ème} vague, M. Dumont répond que la date n'a pas encore été communiquée par la Mission.

Les membres du comité départemental valident le principe de l'envoi des 15 dossiers présentés au titre de ce chapitre.

Projets ayant reçu un avis unanime du comité d'experts contre leur transmission à la Mission du Centenaire.

Le comité d'experts est défavorable à la transmission de 10 dossiers à la Mission du Centenaire : pour 4 d'entre eux, parce qu'ils relèvent de l'analyse du comité pédagogique académique, pour l'un parce qu'il ne débutera qu'en 2016 et pour les 5 autres parce que leur labellisation n'est pas justifiée.

Le Préfet souligne que certains de ces projets sont néanmoins de qualité, que leur ajournement ne signifie pas un refus absolu, qu'ils peuvent être retravaillés et proposés à l'occasion de la 2^{ème} vague.

M. Dupuis de Méry souligne que cette méthode nécessite que le comité départemental se réunisse à nouveau.

M. Bonnard précise que les recherches historiques ne sont pas intrinsèquement labellisables, mais que les résultats auxquelles elles aboutissent (ouvrage, exposition, colloque) peuvent l'être.

Le comité départemental valide les préconisations du comité d'experts.

Projets pour lesquels les avis des membres du comité d'experts sont divergents.

La réalisation par l'Association généalogique de l'Oise d'une exposition itinérante créée à partir d'archives privées : après en avoir débattu, les membres du comité départemental sont favorables à sa transmission à la Mission du Centenaire.

En revanche, le projet d'un numéro spécial de "Compendium" dédié aux soldats de la Première Guerre mondiale n'est pas retenu par le comité d'experts. S'agissant d'une publication, la Mission demande au minimum que le sommaire détaillé soit communiqué. Le projet est ajourné par le comité départemental.

La commémoration de la remise du commandement suprême des armées au général Foch à l'Hôtel de ville de Beauvais ; cet événement ponctuel, qui implique également les communes de Doullens et de Clermont, s'est déroulé en 1918. Le comité départemental décide donc son ajournement, laissant aux communes de Beauvais, de Doullens et de Clermont le temps de construire un projet commun d'envergure.

Le projet de l'école d'art du Beauvaisis de faire une exposition à partir de documents photographiques de l'époque : les membres du comité estiment nécessaire d'obtenir des précisions quant à l'intérêt historique des photographies et à la conduite du projet, qui est donc ajourné pour complément d'instruction.

Le projet de création de "la maison du Musée territoire" à Rethondes : M. Boquet indique que cette structure aura pour mission de structurer l'offre culturelle et touristique du « Musée territoire » et qu'elle ne concurrencera pas le musée de l'Armistice, ce que confirme son président, le général de Percin. Cependant, en l'absence de projets portés dans l'immédiat par la maison du Musée territoire, les membres de comité décident d'ajourner son examen.

La reconstitution et l'interprétation de tranchées à Machemont (carrières de Montigny) : le comité, décide d'ajourner l'étude de ce projet en l'attente d'informations complémentaires.

La publication par la commune de Chantilly d'un ouvrage : *Les Cantiliens pendant la Première Guerre mondiale* : le comité souhaite disposer d'un sommaire détaillé avant de prendre une décision. Le projet est ajourné.

La réfection par Clermont-de-l'Oise de son patrimoine commémoratif lié à la 1ère Guerre mondiale : ce dossier ayant été subventionné au titre de la DETR, M. Bellanger propose qu'il soit retiré de la liste.

La création d'un spectacle autour de documents d'archives détenus par la communauté de commune du Pays de Valois : compte-tenu de la qualité des archives détenues (carnets de Gustave Chopinet, député, maire de Crépy-en-Valois) et du fait que ce projet est également porté par l'association Arco Notes, le projet recueille un avis favorable.

Pour Compiègne :

- **Le projet d'organisation d'une exposition, d'une conférence et de projections sur le thème « Tolkien et la Grande Guerre - le fondement d'une mythologie »** : ce projet, également soutenu par la DRAC, constitue selon la municipalité un moyen d'intéresser les jeunes à l'histoire de la 1^{ère} Guerre mondiale grâce à l'attractivité de l'auteur du Seigneur des Anneaux. Les membres du comité départemental donnent un avis favorable.

- **La réédition sous la forme papier et e. book d'un ouvrage écrit par un compiégnois après guerre** : bien que ce livre soit présenté comme le reflet de la société française pendant et après la guerre, sa réédition ne présente un intérêt que s'il est accompagné de sa version électronique enrichie. En l'attente d'un second avis du comité d'experts, chargé d'évaluer la portée universelle de l'ouvrage, le comité départemental décide d'ajourner le projet.

Pour Méru :

La réalisation d'une exposition sur le thème des écrivains et la Grande Guerre : le dossier étant incomplet et imprécis, les écrivains n'étant pas identifiés, le comité décide d'ajourner le projet.

L'organisation d'un cycle de projections sur la thématique de la Grande Guerre : le dossier étant incomplet et imprécis, le comité décide d'ajourner le projet.

La présentation par la ville de Mouy d'une exposition sur les causes du conflit : Il s'agit d'une exposition détenue par la médiathèque départementale. Le comité décide que le dossier sera transmis pour examen au comité pédagogique académique

Organisation par Orry-la-Ville d'une exposition et création d'un spectacle à partir des recherches d'un historien local : ce projet, ne correspondant pas aux critères de labellisation de la mission du Centenaire, recueille un avis défavorable.

Organisation par Senlis d'une cérémonie de lancement du centenaire comportant une retraite aux flambeaux : le comité estime que cette cérémonie ne justifie pas à elle seule sa labellisation et suggère qu'elle soit intégrée dans un projet plus global de commémoration de la semaine tragique. Sous cette réserve, le projet recueille un avis favorable du comité départemental.

4. Questions diverses

A la question de plusieurs membres du comité relative à la période à laquelle une 2^{ème} vague de projets sera adressée à la Mission, M. Dumont répond que celle-ci n'est pas fixée mais pourrait intervenir début 2014. Il ajoute que les projets incomplets ayant reçu un avis favorable seront adressés à la Mission au fil de l'eau, les nouveaux projets et ceux pour lesquels des précisions ont été souhaitées seront soumis à l'analyse préalable du comité d'experts.

Le général de Percin explique le projet du Mémorial de réaliser sur la période 2014-2018 un cycle d'expositions photographiques de 12 panneaux chacune, mettant en exergue les hommes – connus ou inconnus – portant chaque année sur un thème différent : 2014 : l'Union sacrée, 2015 : l'année sanglante, 2016 : l'année terrible, 2017 : l'année trouble et 2018 : l'année de la victoire.

M. Dupuy de Méry demande si le calendrier de la labellisation par la Mission est connu. M. Dumont lui répond que la Mission commencera début juillet l'étude des dossiers, qui seront ventilés à des groupes d'experts en fonction de leur dominante (historique, artistique, événementielle, ...). Les dossiers labellisés figureront dans une brochure qui sera présentée officiellement aux environs du 11 novembre et qui sera consultable sur le site de la Mission (<http://centenaire.org>).

Le Préfet rappelle que la labellisation est une condition nécessaire mais non suffisante pour obtenir un financement de la Mission. Il souligne que le Conseil Général ne fait également aucun lien automatique entre subventionnement et labellisation.

Compte-tenu de l'incertitude liée à l'obtention d'un concours financier de la Mission, le Préfet insiste sur la nécessité pour les porteurs de ne pas faire dépendre la réalisation finale de leurs projets des aides extérieures. Il ajoute que le fait de solliciter le label « Centenaire » implique un engagement à mener le projet à terme.

M. Nowicki ajoute que les projets à caractère culturel pourront obtenir des financements de son ministère.

Le Préfet rappelle que les projets liés au Centenaire à caractère immobilier (accessibilité, sécurisation des lieux) seront éligibles à la DETR sous réserve de l'accord des élus.

M. Dumont indique les documents présentés au cours de la réunion, notamment le film d'archives et les grilles d'étude des projets, seront mis en ligne sur le site de la Préfecture (www.oise.gouv.fr). Les dossiers des projets pourront également être consultés en ligne, sous réserve de leur volume.

Conclusion

Les dossiers étudiés au cours de la réunion et qui ont recueilli un avis favorable seront adressés à la Mission du Centenaire pour le 1^{er} juin.

Ceux qui sont aujourd'hui incomplets et qui ont néanmoins obtenu un avis favorable seront adressés à la Mission au fur et à mesure du constat de leur complétude.

Les projets ajournés (et les éventuels nouveaux projets) seront examinés à l'occasion d'une réunion du comité départemental à programmer à l'automne prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.



Nicolas DESFORGES